

Le Programme Economique Régional de l'UEMOA

par Issa Coulibaly, Président de la BOAD par interim

Le Programme Economique Régional (PER) répond à une vision de l'avenir de l'espace UEMOA, à l'horizon 2015, consistant à «faire de l'UEMOA un espace unifié et ouvert et compétitif au profit d'une population solidaire».

La réalisation de cette vision est soutenue par une stratégie d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté, compatible avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Sur la base des orientations données par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union au cours de sa session du 10 janvier 2004 à Niamey, le PER a été élaboré par la Commission de l'UEMOA, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Il a été adopté le 18 mai 2004 à Cotonou par le Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, élargi aux Ministres en charge, dans les Etats membres, des questions d'Intégration et du NEPAD.

Résultats attendus

Les résultats attendus de la mise en œuvre du PER sont :

- augmentation du taux de croissance annuel moyen du PIB qui passerait de 3,8 % en 2006 à 7,10 % en 2010 ;
- renforcement de la compétitivité des économies de l'Union dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environne-

ment juridique rationalisé et harmonisé ; ce qui va induire une intensification des échanges intra-communautaires dont le niveau passerait de 12 % en 2005 à 13 % en 2010 ;

- Création de près de 53 000 emplois sur la période 2006-2010, soit environ 10 000 emplois par an ;

- Participation à l'atteinte des objectifs internationaux de développement durable à l'horizon 2015.

Axes d'intervention

Les actions retenues dans le cadre du PER sont principalement des mesures et des projets d'investissement pouvant servir de levier à l'approfondissement de l'intégration régionale. Il s'agit d'un ensemble de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional, compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'UEMOA. Il est mis en œuvre à travers un programme quinquennal glissant qui fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Au total soixante-trois projets intégrateurs ont été retenus, pour la période 2006-2010, sur la base de critères définis dans la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union adoptée le 10 janvier 2004 à Niamey et intitulée «*Impulser une dynamique nouvelle au processus d'intégration de l'UEMOA*».

D'un coût global de 2 910 milliards FCFA (environ 4 500 millions d'euros) sur une période de 5 ans, le PER 2006-2010 se décline en cinq axes stratégiques : (1) conso-

lider la bonne gouvernance et approfondir l'intégration économique, (2) développer les infrastructures économiques, (3) construire un appareil productif intégré, (4) développer les ressources humaines et (5) mettre en place un partenariat pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du PER.

Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre du Programme, un Comité de pilotage regroupant les représentants des Institutions communautaires a été mis en place en novembre 2004 en vue notamment de la préparation de la Table ronde des bailleurs de fonds pour laquelle la BOAD a été désignée Chef de file.

L'organisation de cette rencontre à Dakar les 2 et 3 novembre 2006 a permis notamment de consolider l'adhésion des partenaires techniques et financiers de l'UEMOA au Programme et de recueillir leurs intentions de financement pour la mise en œuvre du Programme. Le montant total des contributions annoncées par les partenaires s'élève à environ 2 438 milliards FCFA pour un besoin de financement requis de 2 002 milliards FCFA.

La réalisation des opérations dont le financement était acquis avant la Table ronde de Dakar se poursuit sans problèmes particuliers et conformément aux objectifs assignés au PER.

Des dispositions idoines vont être mises en œuvre à très court terme par les institutions de l'UEMOA pour la mobilisation effective des financements annoncés par les partenaires techniques et financiers de l'UEMOA. ■

COÛT DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL 2006-2010

Axes stratégiques	Coût global		Financement acquis avant la Table ronde (en millions FCFA)	Financement soumis à la Table ronde	
	% du coût global	Montant (en millions FCFA)		Montant en millions FCFA	% du coût par axe
Axe 1: Gouvernance économique	2,7 %	79 801	6 938	72 863	91,3 %
Axe 2: Développer les infrastructures économiques	78,1 %	2 271 364	897 392	1 373 972	60,5 %
Axe 3: Construire un appareil productif intégré et commun	8,6 %	250 641	3 920	246 721	98,4 %
Axe 4: Développer les ressources humaines	10,5 %	305 280	0	305 280	100,0 %
Axe 5: Mettre en place un partenariat pour la mobilisation des ressources	0,1 %	3000	0	3000	100,0 %
Coût global du PER	100,0 %	2 910 086	908 250	2 001 836	68,8 %
Part relative du coût global du PER (%)		100,0 %	31,2 %	68,8 %	